



# Des requérants d'asile à la rue

**ACCUEIL** • Des organisations humanitaires dénoncent le manque de places dans les centres. Des requérants ont été refoulés, en plein hiver, dans les cantons de Vaud, Bâle et du Tessin.

**JESSICA DACEY, SWISSINFO.CH**  
Une semaine avant Noël, la nouvelle, révélée par la Télévision suisse alémanique (SF), a fortement choqué l'opinion. Le centre pour requérants d'asile de Bâle a dû mettre à la porte une vingtaine de personnes. D'une capacité de 320 places, le centre en héberge actuellement déjà 500.

Les requérants refoulés ont dû tenter de trouver un abri par eux-mêmes, frappant chez des particuliers, restant dans des gares ou se rendant à l'Armée du salut. A Bâle, cette dernière a accueilli cinq personnes. Devant les caméras de l'émission d'information «10 vor 10», un responsable de l'organisation a affirmé que les requérants étaient «choqués» d'avoir été ainsi laissés dans le froid. Ce sont des particuliers qui les ont aidés.

## Dormir dehors...

C'est ce qu'a fait Anni Lanz, bénévole pour l'organisation Solidarité sans frontières (SSF), qui était au Centre d'accueil pour réfugiés avant Noël et qui a décidé d'héberger une famille chez elle pour la nuit. Elle savait que la seule autre option possible pour ces gens était de dormir dehors. La famille a été acceptée dans le centre le jour d'après, a rapporté la presse bâloise.

A Vallorbe (VD) également, une quinzaine d'hommes se sont vu refuser l'accès au centre pour requérants. Mais aucun n'a dû dormir dehors, a assuré le responsable du centre, selon les médias.

Les cinq centres d'enregistrement et de procédure (CEP) pour requérants d'asile sont tous pleins et, dans certains d'entre eux, il est impossible d'accepter de nouveaux venus. Fin novembre, quelque 20 000 requérants d'asile étaient enregistrés, soit 5 000 de plus que pour toute l'année 2010. L'Office fédéral des migrations (ODM) admet qu'il s'agit d'une situation difficile, surtout en hiver.

«Bâle et le Tessin ont su trouver rapidement des solutions non bureaucratiques», a loué le porte-parole de l'ODM Michael Glauser. Bâle a en effet mis à disposition un abri de protection civile (PC) dans la ville voisine de Pratteln (Bâle-

Campagne), qui peut héberger une centaine de personnes. Le Tessin, qui connaît les mêmes problèmes, a créé 40 nouvelles places d'accueil.

Pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), s'il faut en passer par la solution des abris de PC, il n'en reste pas moins que ce type d'hébergement reste «problématique», voire «traumatisant» pour certains, en raison du manque de lumière naturelle. «Les personnes dormant dans un tel endroit doivent pouvoir travailler à l'extérieur ou être conseillées, indique un porte-parole. Il ne faut pas passer trop de temps à l'intérieur.» Fondamentalement, l'OSAR remarque que le renvoi des requérants des centres prévus pour eux est une violation de l'article 80 de la loi fédérale sur l'asile, qui stipule que le gouvernement doit fournir une aide sociale aux requérants d'asile. «Si l'Etat manque de lieux, il pourrait collaborer avec des tiers, comme les abris de nuit ou les homes de l'Armée du salut.»

«Nous sommes encore loin d'avoir créé 2 000 places supplémentaires, comme nous devrions le faire, et le fait que le nombre de requérants d'asile augmente nécessite de trouver d'autres solutions», admet Michael Glauser.

## Compétence cantonale

La ministre de la Justice, la socialiste Simonetta Sommaruga, a obtenu de pouvoir bloquer certaines affectations de zones pour mettre en place des hébergements provisoires pour les requérants. Un plan d'urgence pourrait être élaboré pour contrer la diminution du nombre de places.

Mais les cantons restent compétents en la matière, même s'ils reçoivent des prescriptions de Berne. Ainsi, Simonetta Sommaruga a admis, en novembre, que la recherche de locaux était plus difficile que prévu et que seul un endroit pour 50 personnes avait été promis. Dans certains endroits, comme dans le canton d'Argovie, la perspective de voir débarquer des dizaines de réfugiés a suscité l'opposition anticipée des habitants. I



Les centres d'enregistrement pour requérants d'asile sont débordés (ici une famille de réfugiés roumains). KEYSTONE

## AUGMENTATION DES DEMANDES

Le nombre de personnes ayant déposé une demande d'asile en novembre a augmenté de près de 20% par rapport à octobre. Selon l'Office fédéral des migrations (ODM), 2566 demandes ont été enregistrées. La plupart des personnes viennent de Tunisie, d'Erythrée et de Serbie. La majorité des citoyens serbes demandant l'asile appartiennent à la communauté des Roms. Après un été relativement calme, la Suisse a connu une poussée de demandes d'asile entre sep-

tembre et novembre. Depuis le début de l'année, plus de 20 000 personnes ont déposé une demande d'asile en Suisse, soit 41,5% de plus que lors de la même période de l'année dernière.

Les autorités ont dû ouvrir de nouveaux centres d'hébergement, car les sites existants sont déjà complets. En 2010, 17,7% des demandes d'asile ont été acceptées et le statut de réfugié a été accepté. SWISSINFO.CH

## EN BREF

### UN PÈRE DE FAMILLE POIGNARDÉ DEVANT SES ENFANTS

**GENÈVE** Un père de famille a reçu plusieurs coups de couteau jeudi en fin d'après-midi près du Musée d'histoire naturelle, à Genève. La victime a été hospitalisée. Ses jours ne sont pas en danger, a indiqué vendredi le porte-parole de la police Jean-Philippe Brandt. L'homme a été agressé alors qu'il rangeait une poussette dans le coffre de sa voiture. Blessé, le père de famille s'est jeté dans le véhicule et sa femme, qui se trouvait au volant, a démarré. Les enfants étaient assis sur la banquette arrière, a expliqué M. Brandt, confirmant une information de la Tribune de Genève. Une enquête a été ouverte par la brigade criminelle, a poursuivi M. Brandt. Le porte-parole n'a voulu donner aucun détail supplémentaire sur le mobile de l'agression. «Toutes les pistes sont ouvertes», a-t-il relevé. Selon la Tribune de Genève, le père de famille est un juif orthodoxe domicilié en France. Cette information a été confirmée par le secrétaire général de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) Johannes Gurfinkel. Ce dernier s'est dit consterné par ce qui est arrivé. Il n'a cependant voulu tirer aucune conclusion sur les motivations de l'agresseur. Celui-ci court toujours. ATS

### DÈCÈS DE CHARLOTTE KERR, VEUVE DE FRIEDRICH DÜRRENMATT

**LITTÉRATURE** Charlotte Kerr, deuxième épouse et veuve de l'écrivain Friedrich Dürrenmatt (1920-1990), est décédée mercredi dernier à l'âge de 84 ans dans un hôpital bernois. La direction du Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN) a confirmé dimanche l'information de la NZZ am Sonntag. Charlotte Kerr, d'origine allemande, avait épousé l'écrivain suisse en 1984. Au décès de son mari, elle s'était engagée avec ferveur à la création du Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN), selon le vœu testamentaire de Friedrich Dürrenmatt. Inauguré en 2000, le CDN se consacre à la mise en valeur de l'œuvre de Dürrenmatt, au travers notamment de recherches sur les rapports entre le texte et l'image. ATS

### «LA BONNE CONDUITE POUR LES NULS» VEUT PRÉVENIR AVEC HUMOUR

**VAUD-FRIBOURG-JURA** Pour sensibiliser conducteurs et piétons aux dangers de la circulation et aux règles à observer, la police vaudoise et le TCS misent cette fois sur l'humour. Dessins à l'appui, le ton se veut décalé pour des sujets sérieux aux répercussions souvent graves. «Le piéton est une sorte d'ennemi qui a été créé pour rendre la circulation difficile»: en citant Sacha Guitry, La bonne conduite pour les Nuls montre que la prévention routière peut se montrer caustique et jouer la provocation. Pendant plus de dix ans, la brochure de prévention routière a choisi de mettre en avant les meilleures pratiques. Pour 2012, elle devient La bonne conduite pour les Nuls illustrée par le dessinateur Stéf, avec un test de connaissances pour ceux qui auraient tendance à oublier le code. La brochure est distribuée à plus de 300 000 exemplaires en Suisse romande. Les polices fribourgeoise et jurassienne se joignent à l'opération, indique le communiqué de la police vaudoise. ATS

## ENVIRONNEMENT

### Franz Weber se défend de vouloir «geler» Lavaux

Franz Weber se défend de vouloir mettre Lavaux sous cloche avec sa dernière initiative. L'écologiste affirme se battre pour que les vigneronnes puissent faire leur métier et contre les spéculateurs «qui exploitent la moindre marge de manœuvre».

Dans Le Matin Dimanche, Franz Weber relève que sans son combat pour Lavaux «la ville s'étendrait aujourd'hui de Lausanne à Vevey». Son initiative «Sauver Lavaux 3», qui vient d'être validée par le Tribunal fédéral, ne vise qu'à poursuivre cette lutte en faveur d'un site qui est «la carte de visite de tout le canton de Vaud».

Franz Weber, qui aura 85 ans en juillet, se méfie toujours autant de la politique et se garde de choisir entre les Verts et les Vert-libéraux. Il affirme n'avoir «rien contre les éoliennes si elles ne défigurent pas le paysage». ATS

## PARC ÉOLIEN / VALLÉE DE JOUX

### Jacqueline de Quattro se réjouit de l'attitude du WWF

La protection du paysage ne doit pas étouffer toute solution favorisant les énergies renouvelables, affirme Jacqueline de Quattro. La conseillère d'Etat vaudoise se réjouit de l'attitude de compromis à l'œuvre à la Vallée de Joux.

Dans le Matin Dimanche, la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement relève que la sortie du nucléaire décidée par la Confédération a mis les cantons en première ligne pour trouver des solutions. Certaines «incohérences fédérales» l'étonnent cependant puisque «de nouvelles exigences surgissent tous les six mois», de la part de Skyguide ou de MétéoSuisse par exemple.

Plus généralement, Jacqueline de Quattro appelle à un esprit «constructif» pour que le canton de Vaud puisse remplacer 30% de son

énergie électrique, d'origine nucléaire, d'ici à 2050. Elle se félicite à cet égard de la récente prise de position du WWF, dont elle est membre, à propos du projet de parc éolien Eoljoux à la Vallée de Joux. «Il s'agit d'un des rares exemples où, après de longues négociations sur un échange de parcelles protégées, une organisation écologique a levé son opposition au nom de l'intérêt général», déclare la conseillère d'Etat.

A la mi-décembre, le WWF a signé une convention prévoyant que l'organisation ne s'oppose plus aux sept éoliennes en échange d'un engagement résolu de la société électrique locale et des communes dans des économies d'électricité. Le Conseil fédéral dit encore se prononcer sur la modification du site classé à l'Inventaire fédéral des paysages. ATS

## CANTON DE NEUCHÂTEL

### Une commission face aux problèmes de cohésion

Une commission va se pencher sur les problèmes régionaux du canton de Neuchâtel. L'idée qui émane du parlement a séduit le Conseil d'Etat neuchâtelois. Des bisbilles apparaissent de façon récurrente entre le Haut et le Bas, comme récemment avec l'annonce de la planification hospitalière.

Plusieurs membres du parlement ont estimé qu'il y avait un problème de cohésion dans le canton. Le Conseil d'Etat a donc décidé de créer une commission ad hoc. L'instauration de cette commission devrait permettre d'identifier ces problèmes entre les différentes régions du canton et d'ouvrir une réflexion pour sortir de l'impasse», a indiqué hier la présidente du gouvernement neuchâtelois Gisele Ory à la RSR, revenant sur une information de la radio RTN.

Ce groupe de réflexion sera formé de personnes issues des milieux universitaires, culturels, scientifiques et de la politique locale, selon M<sup>me</sup> Ory. ATS